

# SEANCE DU 23 septembre 2022

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles.

Ordre du jour :

## Administration Générale

- Création d'un contrat à durée déterminée d'agent Périodique et modification du tableau des effectifs
- Convention pour la mise en place de prestations par le service commun des archives communautaire
- Convention ALSH de Saint Rémy en Rollat
- Plan d'économie d'énergie communal

## Finances

- Ouverture d'une opération « réfection des bâtiments » suite orages du 4 juin 2022
- DM de crédits pour l'opération « réfection des bâtiments » suite orages du 4 juin 2022
- DM-Travaux de voirie ajustements de crédits programme 2022
- Ouverture de crédits à l'article 10226
- Provision pour dépréciation des comptes de tiers

## Opérations d'équipements :

- Approbation des devis de travaux aux bâtiments communaux- suite orages du 4 juin 2022
- Ajustement du programme revitalisation auprès des partenaires (Périmètre et montants)

## Divers

- Remerciement des associations pour les subventions attribuées.

Le 05 Octobre 2022

Le Maire,

PROCES-VERBAL



Le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle de conseil de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – MAGNIN Guillaume – TOURET Nadine – VIVIER Nathalie - HENRY Elisabeth – BAUDIS Françoise - CHAZETTE Michel - LONJOU Stéphanie - LEROUX Richard lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : THOMASSET Christiane et SIFFER Maxence

Secrétaire de séance : LONJOU Stéphanie

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

En début de séance Monsieur le Maire demande de rajouter trois points non-inscrits à l'ordre du jour, l'assemblée accepte de traiter ces points :

- Encaissement des dons
- Tarifs de location ERC
- Décision modificative salaire des agents

#### **N°27 Création d'un contrat à durée déterminée d'agent périscolaire et modification du tableau des effectifs.**

Après délibération du conseil municipal,

La création d'un emploi d'agent technique de catégorie C d'une durée hebdomadaire de 30/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, indice brut 371 et indice majoré 343. Et suppression d'un emploi en contrat aidé d'agent périscolaire dans le cadre de non renouvellement par les services de l'Etat du dit contrat.

#### **N°28 Convention pour la mise en place de prestation par le service commun des archives communautaire.**

Après lecture de la convention relative au classement des archives Municipales proposée par la Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTE, après en avoir délibéré le conseil municipal,

Approuve la convention pour une durée de validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023, pour une somme totale de 4 634.66€

#### **N°29 Convention ALSH de Saint Rémy en Rollat.**

Après lecture de la convention proposer par l'association enfance et jeunesse du Saint Rémy en Rollat, Le conseil municipal, approuve la convention pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et approuve le montant de la participation annuelle qui s'élève à 1 510.66 €.

#### **N°30 Plan d'économie municipal**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à différentes économies d'énergie sur les bâtiments publics et éclairage public.

- Réduire l'éclairage public d'une heure soit de 21 heures au lieu de 22 heures habituellement et interroger le SDE 03 sur la faisabilité de revenir à 22 heures en période estivale,
- Poser des lampes leds à détection à l'Ecole et à la Mairie,

- Remplacer les chasses d'eau de l'Ecole et de la Mairie.

N° 31 Ouverture d'une opération « réfection des bâtiments » suite orage du 4 juin 2022.

Après délibération du conseil municipal,

- Autorise l'ouverture d'une opération intitulée 012022 Réfection des bâtiments

N°31/A Décision modificative pour l'opération « réfection des bâtiments » suite orage du 4 juin 2022.

**Objets :** TRAVAUX RECONSTRUCTION SUITE ORAGE

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) - 012022 : Constructions	500 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	500 000,00
	<b>500 000,00</b>		<b>500 000,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	500 000,00	7788 (77) : Produits exceptionnels divers	500 000,00
	<b>500 000,00</b>		<b>500 000,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 000 000,00</b>

N° 32 Travaux de voirie ajustement de crédit programme 2022.

**Objets :** TRAVAUX VOIRIE COLAS 2022

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) : Installation, matériel et outillage	3 200,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	3 200,00
	<b>3 200,00</b>		<b>3 200,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	3 200,00		
615231 (011) : Voiries	-3 200,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 200,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 200,00</b>

### N°33 Ouverture de crédit à l'article 10226.

Le conseil municipal, décide d'ouvrir un crédit à l'article 10226 pour un montant de 403€30 afin de procéder au remboursement des taxes d'aménagement.

### N°34 Provision pour dépréciation des comptes de tiers

Le service de gestion comptable de Vichy demande de constituer une provision pour les créances douteuse à hauteur de 800 € et de l'imputer sur le compte 6817 pour les dépenses et sur le compte 7817 pour les recettes.

### N° 35 Approbation des devis de travaux aux bâtiments communaux suite orage du 4 juin 2022.

Sites	Montant TTC	Type travaux	Entreprise
Vestiaire Foot	19 140,00 €	Couverture bac acier	CMB
	432,00 €	Diag aminate	SOCOTEC
	11 000,00 €	faux plafonds-peinture	Anto déco
	391,05 €	Electricité	Yess Electrique
	2 608,80 €	Ventillation mécanique	Lourousienne
<b>Sous total vestiaires</b>	<b>33 571,85 €</b>		
Cantine-école-Mairie	24 857,92 €	Couverture	Bardisa
	3 666,00 €	Peinture Fx Plafonds	Anto déco
	199,15 €	Electricité	Yess Electrique
<b>Sous total Cantine école</b>	<b>28 723,07 €</b>		
Eglise	4 200,00 €	Moe Sécurisation	Larvaron
	35 000,00 €	Moe nefrefection	Larvaron
	333 600,00 €	Travaux	Estim Larvaron
	9 048,00 €	Vitraux	Marc Bertola
	25 000,00 €	Peinture	Estimation
<b>Sous total Eglise</b>	<b>406 848,00 €</b>		
Auberge	1 524,00 €	Mise en sécurité	LTI
	16 116,00 €	Couverture	Devis LTI
<b>Sous total Auberge</b>	<b>17 640,00 €</b>		
Réparation régie	7 120,00 €	Travaux régie	Certificat administratif
<b>Sous total Régie</b>	<b>7 120,00 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>493 902,92 €</b>		

### N°36 Ajustement de programme revitalisation auprès des partenaires (périmètre et montants).

Après étude du dossier de la commune par les services du Conseil Départemental relatif à la revitalisation du centre bourg, le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte le nouveau périmètre de centralité et le montant des opérations de 841 055,75€HT et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental, et de Vichy Communauté.

### N°37 Remerciement des associations pour les subventions attribuées.

L'association des donneurs de sang nous a fait parvenir une lettre de remerciement au titre des subventions versées pour l'année 2022.

### N°38 Encaissement des dons pour le bulletin municipal

Dans le cadre de l'élaboration du bulletin municipal 2022, la commune sollicite les subventions d'encarts publicitaire des entreprises sous forme de don.

### N°39 Tarif location ERC

Le conseil municipal, décide d'instaurer un tarif de location de la salle de réunion située dans l'ERC au mois pour 320 € TTC.

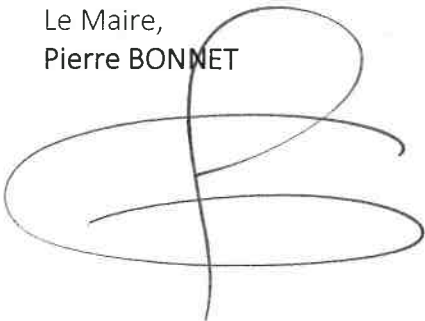
### N°40 Décision modificative salaire des agents

Objets :    **DEPASSEMENT DE CREDIT SUR COMPTE 6217**

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Operation	Montant	Article (Chap) - Operation	Montant
6217 (012) : Personnel affecté par la commu	44 000,00		
657348 (65) : Autres communes	-44 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Le Maire,  
Pierre BONNET



Le secrétaire de séance  
Stéphanie LONJOU

